

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE NAN-JAMIL SERVICE ET COMMERCE » en
abrégé « SO NA SEC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU EN FACE DU
MARCHE, Lot 363, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 08/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NAN-JAMIL SERVICE ET
COMMERCE » en abrégé « SO NA SEC »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'
IVOIRE et à l'étranger :

TRANSPORT ;
LOGISTIQUE ;
COMMERCE ;
FOURNITURE DE PRODUITS ;
DIVERSES PRESTATIONS ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU EN FACE DU
MARCHE, Lot 363, Ilot 38

Dirigeant(s) M ZEBA ABASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00316 du 23/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04498/GTCA/RC/2025 du 23/01/2025

